

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9633**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Sciences humaines et sociales - mention: philosophie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I	Président de l'université d'Aix-Marseille I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

127 Philosophie, éthique et théologie, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

1- Collecter les informations et documents utiles à la réalisation d'un projet

Synthétiser l'information sous un angle particulier

Rédiger des comptes-rendus, commentaires, argumentés

2- Analyser des textes philosophiques et des notions primitives

Interpréter les textes en tenant compte de leur contexte d'origine, et en identifiant les concepts clés auxquels ils font référence

Adapter son discours dans la forme et dans le contenu à ses interlocuteurs

Problématiser une thématique de façon à cerner et traiter la totalité des notions afférentes

Favoriser la prise de décision par la réflexion et l'élaboration d'une problématique pertinente

Elaborer des arguments précis et concrets

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Connaître l'histoire des savoirs philosophiques (systèmes et auteurs), l'histoire des idées politiques et des grandes théories scientifiques (mathématique, physique, sciences humaines).

Connaître les méthodologies spécifiques à la traduction et au commentaire de notions et textes philosophiques

Faire preuve d'abstraction, de créativité dans l'approche des concepts

Connaître les techniques argumentatives, dialectiques et rhétoriques

Connaître la logique des propositions, la logique des prédicats.

Pratiquer l'anglais au niveau A2 du cadre européen commun de référence en langues

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Professorat de second degré, et/ou du supérieur, en cas de poursuite d'études

Métiers de la médiation sous toutes ses formes : sociale, administrative et culturelle

Métiers de la recherche, en particulier appliquée, dans le secteur des sciences humaines

Métiers de l'édition

Métiers de la documentation, en entreprise, collectivités locales ou grandes administrations

Journaliste

Enseignant si poursuite d'études

Documentaliste

Plus généralement, la licence de philosophie est appropriée pour des emplois qui nécessitent une formation théorique pointue et la capacité de la mettre en œuvre dans des situations concrètes diversifiées : analyse de situations, recherche d'une synthèse, négociation et argumentation, redéfinition d'une stratégie, etc.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1205 : Information sociale

K2107 : Enseignement général du second degré

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Il est nécessaire de totaliser 180 crédits ECTS pour l'obtention de la licence.

Celle-ci est organisée en 6 semestres dont les trois premiers sont communs à tous les étudiants. Ils comprennent de l'histoire de la philosophie (ancienne, classique, moderne et contemporaine), de l'histoire des sciences, de la logique, et de l'esthétique.

A partir du semestre 4, les étudiants ont le choix entre 4 parcours :

- Épistémologie, analyse et argumentation

- Métiers de l'enseignement

- Métiers de l'art et de la culture
- Métiers de l'administration (ce parcours est transversal aux départements LSH et bénéficie d'un partenariat avec l'IEP (Institut d'études politiques d'Aix).

Le parcours Métiers de l'enseignement peut également être préparé par le biais du CTEL (télé-enseignement).

Chacun des parcours de licence ouvre sur une spécialité correspondante dans le cadre du Master de philosophie (recherche et/ou professionnalisant).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) : 100% d'enseignants
En contrat d'apprentissage	X		Non
Après un parcours de formation continue	X		Non
En contrat de professionnalisation	X		Non
Par candidature individuelle	X		Commission pédagogique
Par expérience dispositif VAE	X		oui idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : IEP (parcours Métiers de l'administration) Autres certifications :	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 9/12/1999

Arrêté du 11 /07/2008 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 /07/2008 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Habilitation n° 20042877

Pour plus d'informations

Statistiques :

En 2007-2008, les effectifs étaient de 140 en L1 (dont 45 admissibles), 98 en L2 (dont 40 admissibles) et 76 en L3 (dont 35 admissibles).

Deux tiers des titulaires de licence poursuivent en Master, une petite partie s'oriente vers la vie active et les autres (1/6) sont perdus de vue.

Autres sources d'information :

<http://www.univ-provence.fr/philosophie>

[Université d'Aix-Marseille I](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille Saint-Charles]

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) [PARIS]

Université de Provence - 3 place Victor Hugo 13331 Marseille cedex 03

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix-en-Provence, site Schuman

Historique de la certification :

Des Échanges Erasmus sont possibles.